

Comptes rendus de l'Assemblée Générale du 19 juin 2008 et du Conseil d'Administration du 24 juin 2008

A. Compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 juin

L'association regroupe 42 membres représentant un total de 31 voix (21 adhésions individuelles et 10 adhésions familiales, l'adhésion familiale ne donnant droit qu'à une voix). 24 adhérents étaient présents à l'Assemblée Générale, une personne absente a donné son pouvoir à un adhérent présent.

A.1. Rapport moral du Président Erick THUILLIER

Rappel historique :

Les statuts de l'association CALIBEURDAINE ont été déposés le 16 avril 2007 à la préfecture des Yvelines.

Cette association a pour objet de collecter, de faire connaître, de promouvoir et de partager danses, musiques, chants traditionnels et arts populaires de France, d'Europe et plus généralement du Monde. Elle a pour buts de créer, de renforcer le lien social, de favoriser les relations intergénérationnelles, de rapprocher des personnes de différents milieux et de différentes cultures. Elle a pour vocation d'être accessible à tous et de lutter contre les exclusions.

Le Conseil d'Administration sortant / bureau est composé de :

NOM - PRÉNOM	fonction
THUILLIER Erick	Président
LETARNEC Bruno	Vice-président
OLIVIER Odile	Secrétaire
THUILLIER Maria	Trésorier
LETARNEC Marie-Christine	Conseil d'administration
OLIVIER Michel	Conseil d'administration

Membres de l'association :

L'association est composée de 42 adhérents à jour de leur cotisation : A l'exception de 3 personnes résidant dans d'autres communes de la Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, et de 2 membres résidant à Versailles, tous les autres membres (soit 37 membres) résident à Guyancourt.

Répartition (1 personne peut être inscrite à plusieurs ateliers) :

- Musique (animation Erick THUILLIER) : 10 adhérents
- Danses (animation Erick THUILLIER) : 32 adhérents
- Chants (animation non permanente : Marc RUMELHART) : 6 adhérents et quelques personnes non adhérentes en support

Adhésion, recettes et dépenses :

Le coût de l'adhésion est minime pour être accessible à tous les budgets : 15€ pour une adhésion individuelle, 20€ pour une adhésion familiale. Ce coût a été rendu possible grâce aux salles prêtées par la Mairie de Guyancourt et grâce au recours à la bonne volonté (gracieuse) de chacun .

Pour cette première année, l'association n'a pas bénéficié de subvention mais a profité des salles mises à sa disposition gratuitement par la mairie de Guyancourt :

- Grande salle à la Villa Jean MONET les jeudis hors vacances scolaires pour l'atelier danses,
- Salle de réunion à la Maison de QuartierThéodore MONOD les lundis hors vacances scolaires pour l'atelier musique,
- Occasionnellement petite salle à la Villa Jean MONET, Théodore MONOD et Ecole Jean MERMOZ pour l'atelier chants qui n'est pas permanent.

Bilan d'activités 2007/2008 de l'association CALIBEURDAINE :

L'activité principale de l'association s'est portée sur l'apprentissage de danses, chants et musiques traditionnelles notamment de France, d'Ecosse, d'Irlande. 12 bals folk ont été animés à Guyancourt et dans la région. 2 spectacles folkloriques ont été réalisés dans le cadre de la journée des anciens (2h) et pour le Téléthon (20 minutes). Des animations diverses ont été effectuées (faculté de St Quentin, Ecofestif à Guyancourt, stage de danses du Morvan à Gif sur Yvette, Fête des associations à Guyancourt)

- 28 avril 2007 : Animation Stage de danses du Morvan à Gif sur Yvette,
- 28 avril 2007 : Bal folk à Bures sur Yvette,
- 23 juin 2007 : Animation soirée celtique dans les résidences du Bois de la Grille à Guyancourt,
- 30 juin 2007 : Bal folk à Bures,
- 8 septembre 2007 : Fête des associations : tenue d'un stand et animation sur podium,
- 6 octobre 2007 : spectacle folklorique pour la journée des anciens organisée par la Mairie de Guyancourt,
- 20 octobre : bal folk à Limours (91),
- 17 novembre 2007 : bal folk à Bures sur Yvette (91),
- 6 décembre 2007 : animation d'une exposition écologique à la faculté de Saint Quentin à Guyancourt,
- 8 décembre 2007 : démonstration de danses folkloriques et animation d'un bal folk pour le Téléthon à Guyancourt,
- 21 décembre 2007: bal folk à Limours (91),
- 16 février 2008 : animation de bal folk à Bures sur Yvette (91),
- 14 mars 2008 : bal folk 1^{ère} partie pour la Saint Patrick, organisé par la Maison de quartier Théodore MONOD à Guyancourt,
- 15 mars 2008 : participation au carnaval organisé par la Mairie de Guyancourt (défilé et construction d'une maison),
- 17 mai 2008 : bal folk à Guyancourt organisé par CALIBEURDAINE avec collecte de dons pour l'association d'aide alimentaire guyancourtoise BOUCHE ET CŒUR,
- 31 mai 2008 : animation de bal folk à Limours (91),
- 7 juin 2008 : animation musicale pour Ecofestif organisé par les étudiants de la faculté de Saint Quentin au parc des Sources de la Bièvre à Guyancourt.

Soit une activité dispensée pour moitié sur le territoire de la commune de Guyancourt.

A venir déjà programmé :

- 21 juin 2008 : participation à la fête de la musique organisée par la mairie de Guyancourt,
- 23 juin 2008 : démonstration musicale dans une école maternelle à Trappes,
- jeudis de juillet 2008 : animations folk sur les quais de la Seine à Paris,
- 13 septembre 2008 : fête des associations,
- 4 octobre 2008: bal à Bures/Yvette,
- 18 octobre 2008: spectacle Comité de Jumelage.

Outre ces activités, citons la mise en place du site Web de Calibeurdaïne sur Google group mis en place par Bruno LETARNEC :

<http://groups.google.fr/group/Calibeurdaïne/web> . Vous pouvez y trouvez des infos sur les activités et sorties futures, quelques descriptions de danses avec des musiques, des photos de Calibeurdaïne en action,....

Conclusions :

Forte activité saison 2007-2008. Beaucoup de personnes assidues et engagées qui ont reçu un enseignement. En retour, elles ont su le transmettre avec chaleur aux nouveaux arrivants et au public lors des bals et diverses manifestations auxquelles participait CALIBEURDAINE.

Excellente synergie musiciens/danseurs/chanteurs. Il faut remercier tous les adhérents : grâce à eux, les objectifs de l'association ont été atteints : entre-aide / bonne humeur / lutte contre l'exclusion...

Noël GARIN, président de l'association Bouche et Cœur aide alimentaire, fait transmettre ses remerciements et son contentement : grâce au bal du 17 mai, plus de 150 produits alimentaires ainsi que 260€ ont été collectés.

Notre association commence à être connue et reconnue localement et dans la région Parisienne Sud. Les adhérents ainsi que les membres du Conseil d'Administration peuvent en être fiers. Notre association est lancée, souhaitons lui une bonne et heureuse progression dans le respect de ses objectifs.

A.2. Rapport Financier de la Trésorière Maria THUILLIER : Rapport financier

OPERATIONS	RECETTES	DEPENSES
COTISATIONS	530	
DONS PARTICIPANT STAGE	150	
FRAIS PUBLICATION JOURNAL OFFICIEL		27
ASSURANCE MACIF ET ADHESION (sept 07 à mars 08)		68,42
ASSURANCE MACIF (avril 08 à mars 09)		105,72
FRAIS DE TENUE DE COMPTE		1,65
MATERIEL CARNAVAL CASTORAMA		43,19
ACHAT MICRO H F		219,00
TONNELLE		17,90
TIMBRES		11,00
POT ASSEMBLEE GENERALE		50,22
TOTAL	680	544,10
SOLDE au 19 juin 2008	135,90	

Budget prévisionnel 2008-2009 :

OPERATIONS	RECETTES	DEPENSES
COTISATIONS	530	
REPORT ANNEE 2008 2009	135,9	
BUVETTE BALS FOLK	90	
ASSURANCE		180
FRAIS DE TENUE DE COMPTE		24
BUVETTE BALS FOLK		60
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		100
ACHAT DE MATERIEL		100
PROVISION INVESTISSEMENT SON ET LUMIERE		201,9
TOTAL	665,9	665,9

A.3. Questions diverses

Il a été demandé de faire un calendrier prévisionnel des activités de CALIBEURDAINE.

Cette demande sera prise en considération pour la prochaine saison sachant que celui-ci est déjà accessible à tous sur le site Google group de l'association. Une page web <http://calibeurdaine78.free.fr> dédiée à Calibeurdaine sera mise en activité par Michel OLIVIER pour faire un lien avec Google group et le rendre ainsi accessible à tous les internautes. L'architecture et un cahier des charges du site Web seront à préciser d'ici quelques mois.

Un certificat médical ne devrait-il pas être demandé lors de l'adhésion et de son renouvellement ?

En principe, le certificat n'est pas obligatoire et apporterait une charge supplémentaire à l'adhérent. Toutefois nous nous renseignerons auprès de l'assurance de l'association : MACIF. A minima, nous indiquerons sur le bulletin d'adhésion qu'il est recommandé de consulter son médecin traitant avant de participer à l'activité danses de CALIBEURDAINE.

Pourquoi ne pas avoir choisi la MAIF qui est réputée moins chère ?

Une étude comparative des prix entre plusieurs assurances (MACIF, MAIF, AGF, GMF) a été effectuée l'année dernière. La MACIF était la moins chère (de l'ordre de 30€ par rapport à la MAIF) . A noter que l'association ayant une activité danse est considérée comme sportive, ce qui implique un surcoût de l'ordre de 30 à 50€ par rapport à une association non sportive de même nombre d'adhérents.

Il serait bon de prévoir une plaquette de présentation de l'association :

Cette idée sera prise en considération pour la prochaine saison. Dans cet esprit, il faudrait voir pour approvisionner des tee-shirts ou autres objets pour marquer et valoriser notre identité.

Le matériel de sonorisation et d'éclairage est mis à disposition gracieusement par la famille THUILLIER. Il faudrait prévoir à moyen terme d'être autonome :

Une provision sera effectuée chaque année pour des investissements lourds (table de mixage, baffles, micros,...). A noter l'achat d'un micro sans fil effectué cette année par CALIBEURDAINE (210€).

Les recettes de l'association liées aux adhésions sont limitées pour faire de gros investissements, il faudrait étudier des pistes de financement :

Le sentiment général est de rester sur une cotisation pas trop élevée, son montant pouvant toutefois être revu à la hausse. Il est rappelé que selon les statuts de l'association, c'est le Conseil d'administration qui fixe le prix de la cotisation. Il faudra voir s'il est possible de recevoir un financement en cherchant des prestations payantes mais tout en gardant à l'esprit que le côté mercantile n'est pas la vocation de l'association. Des

Association : CALIBEURDAINE. 13, rue des Rougon Macquart 78280 GUYANCOURT
tel : 01.30.44.24.36 ou tel : 06.35.97.84.93, email : calibeurdaine@free.fr

pistes seront à explorer pour 2008-2009. L'idée de proposer sur le bulletin d'adhésion une cotisation avec possibilité facultative de dons (5€ et plus) sera examinée.

A.4. Election des membres rentrants au Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé actuellement des 6 membres fondateurs. Selon les statuts de l'association, il est renouvelable par tiers et le nombre de conseiller est fixé par le règlement intérieur. Celui-ci n'ayant pas été rédigé à la date de l'assemblée générale, il est proposé de le passer à 9 personnes. Les adhérents ont voté à l'unanimité pour que le nombre de conseillers passe à 9 personnes.

2 Membres du Conseil d'administration sont démissionnaires : Marie-Christine LETARNEC et Odile OLIVIER. Il n'est donc pas proposé de tirer au sort un tiers sortant. Les 4 membres du CA restants sont maintenus. 5 nouveaux conseillers sont à élire.

Il a été demandé aux personnes volontaires pour rejoindre le CA de se présenter. 5 personnes se sont portées volontaires :

- Guy ODE
- Marie-Catherine OSTROWSKI
- Anne BAEKELAND
- Nathalie PECNARD
- Marie-Paule VIGER

Ces 5 personnes ont été élues à l'unanimité.

Le nouveau CA de la saison 2008-2009 est désormais composé de :

- Guy ODE
- Marie-Catherine OSTROWSKI
- Anne BAEKELAND
- Nathalie PECNARD
- Marie-Paule VIGER
- Bruno LETARNEC
- Michel OLIVIER
- Maria THUILLIER
- Erick THUILLIER

Conformément aux statuts de l'association, c'est le CA qui élira en son sein le Bureau. Il est souhaité que cette élection ait lieu avant la dernière répétition de l'année.

B. Compte rendu du Conseil d'Administration du 24 juin 2006

Le bureau suivant a été élu :

NOM - PRÉNOM	fonction
THUILLIER Erick	Président
LETARNEC Bruno	Vice-président
PECNARD Nathalie	Secrétaire
THUILLIER Maria	Trésorière
ODE Guy	Trésorier adjoint

Le montant de la cotisation 2008-2009 a été fixé comme suit :

Cotisation individuelle : **15€** (inchangée)

Cotisation familiale : **25€** (au lieu de 20€)

Possibilité d'accueillir quelques personnes à faibles ressources avec une cotisation de 1€ symbolique dans une limite et des modalités à définir par le CA.

Le montant de la cotisation familiale est augmenté pour permettre plus de ressources à l'association, en échange toutes les personnes majeures de la famille participant aux activités pourront voter individuellement.

Une prochaine réunion aura lieu avant les vacances pour définir les actions et commissions à mettre en place pour la saison 2007-2008.

Les membres de l'association et les membres du Conseil d'Administration ont 15 jours pour faire part de leurs remarques et contestations pour amender si nécessaire ces 2 comptes rendus.

Le bureau :

Président

Vice Président

Secrétaire

Erick THUILLIER

Bruno LETARNEC

Nathalie PECNARD

Trésorière

Trésorier Adjoint

Maria THUILLIER

Guy ODE